Les NAP

Marcelle Ghaye : Ajointe aux Ecoles - Noël Delleaux : Adjoint en charge du Périscolaire.

Comme chaque année dans ce journal, un focus sur les activités périscolaires (NAP). Pour la troisième année consécutive, nous accueillons chaque soir de 16h à 17h près de 70 enfants de l'école. Les activités proposées sont toujours aussi nombreuses et se renouvellent en permanence. C'est ainsi qu'avec la création de la bibliothèque et l'implication d'Océane Wieckowski qui effectue un service civique à Jolimetz, quatre ateliers autour de la lecture et de l'art du cinéma ont vu le jour. De même, Mme Deffrasnes, professeur des écoles, en poste à Jolimetz en 2014/2015 a de nouveau contribué à l'animation d'un atelier « art plastique » en cette fin d'année. Nous vous invitons à vous connecter sur le site de la commune : www.commune-jolimetz.fr pour en savoir plus.

Les ateliers NAP à Jolimetz rencontrent toujours un véritable succès auprès des enfants. Cet accueil serait impossible sans la contribution et la motivation des animateurs dont les bénévoles qui animent près de 50% des ateliers.

Alors un grand merci à tous les intervenants : *Marie Dominique Descamps, Danièle Olivier, Thérèse Koziel, Bernadette Mineur, Francis Olivier, Jean Louis et Rose-Marie Barbet, Bernard Colpin, Mireille Dupire, Edith Glasse, Mme Deffrasnes, Anne Marie Rousseau, Marie Florence Becquigny, Malika Delval, Laura Bilot, Maggy Marhem, Violaine Bracq et Océane Wieckowski.*

L'équipe des animateurs lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier 2016

Mais quel avenir pour les NAP ?

La déclinaison de la réforme des rythmes scolaires à Jolimetz, qui fut bien souvent un véritable « casse-tête » et une forte surcharge de travail pour la municipalité, comporte aujourd'hui de nombreux points positifs. Les NAP à Jolimetz permettent aux enfants, au-delà de leurs activités scolaires, d'aborder de nombreuses thématiques dans un environnement tourné vers la découverte des contextes locaux, sociétaux et environnementaux. Les NAP à Jolimetz induisent du lien social et intergénérationnel avec les nombreux bénévoles qui nous ont rejoints, riches de leurs expériences professionnelles, associatives … mais aussi avec tous ces jeunes que nous avons pu recruter dans le cadre « d'emplois avenirs » ou de « services civiques » grâce au « fond d'amorçage ». Hors cette dotation de l'état qui nous a également permis de fixer l'activité à 0.50 €, arrive à expiration ! A l'heure du bilan, alors que beaucoup de communes, petites ou grandes, n'ont pas eu réellement la volonté de mettre en place ce dispositif dans le cadre défini, quel avenir pour les NAP ? Quel avenir pour l'accueil de nos enfants en milieu scolaire et périscolaire sur cinq jours ?